

Bienvenue !

Avec le soutien de

climaxion
anticiper • économiser • valoriser



La Région
Grand Est



LES GÉNÉRATEURS
“...Grand Est...”



Déj'EnR #3 : Raccordement des EnR au réseau électrique

Lundi 13 mars



Chaque 2ème lundi du mois
À partir de 12h

Pour 30' min de décodage et d'échanges

Lien de connexion :

<https://us02web.zoom.us/j/87250821849>

Replay

Chaîne Youtube : Grand Est 100%ÉnR

Les **Déj'**
EnR

- Le rendez-vous mensuel des EnR en Grand Est -



Présentation Processus Raccordement ARGP

13/03/2023

Le processus de raccordement est décrit dans des documents publics



Enedis-PRO-RES_67E
Procédure de traitement des demandes de raccordement BT > 36 kVA et HTA

ET



Enedis-PRO-RES_65E
Conditions de raccordement des installations relevant d'un S3REnR

Demande de raccordement



ou



Travaux Demandeur

PTF

Accord PTF

CR

Accord CR

Demande MES

MES

max 3 mois*

max 3 mois

max 3 mois

max 9 ou 12 mois

Travaux réseau / PS

10j

Qualification T0



PRAC

ou



PTF



CR
CG

+



CR
CP

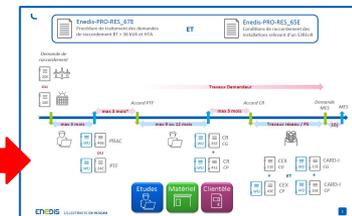


+

ET



Les producteurs font leurs demandes via un portail informatique



01 COORDONNÉES 02 LOCALISATION 03 PRODUCTION 04 CONSOMMATION 05 CONSTRUCTION 06 DOCUMENTS 07 ÉCHÉANCES

01 | Vos Coordonnées

1 Coordonnées du bénéficiaire du raccordement

Statut * Un particulier Une entreprise Une collectivité locale ou un service de l'Etat

Civilité * Monsieur Madame

Nom * Prénom *

Adresse * Complément d'adresse

Commune * Code Postal *

Cedex Pays *



ENEDIS L'ELECTRICITE EN RESEAU

Ma demande de raccordement **210111P000013**

Voici le récapitulatif des informations que vous nous avez fournies pendant la création de votre demande le **11/01/2021**

Nature de la production : photovoltaïque

01 | Vos Coordonnées

Coordonnées du bénéficiaire du raccordement

Statut Une entreprise

Nom de l'Entreprise : AZOLIS DEVELOPPEMENT N° SIREN : 852608298

Code Insee commune registre du commerce de la société : 21231

Capital : 1000

Kbis : KBIS AZOLIS DEVELOPPEMENT 03.12.2020.pdf

Forme juridique : SAS

Fonction du représentant de l'Entreprise : PRESIDENT

Civilité Monsieur

Nom : JEANGROS Prénom : GUILLAUME

Adresse : ROUTE DEPARTAMENTALE 954

Commune : Baigneux-les-Juifs

Code Postal : 21450

Pays : France

Téléphone : 0164707848

E-mail : g.jeangros@azolis.com

Téléphone portable : 0683954295

Souhaitez vous être notifié par mail? Oui Souhaitez vous être notifié par sms? Oui

Vous pouvez saisir l'adresse mail de tiers qui pourront suivre les affaires sur cet espace (en redressant les tiers ne sont pas notifiés)

E-mail

• courtage.et.services@gmail.com

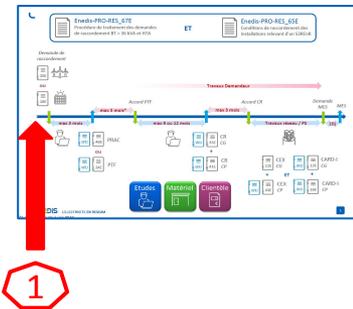
<https://www.raccordement-entreprise-enedis.fr/DemandeRaccordement>

Fiche de Collecte reçue par mail à l'ARGP

2 types de demande :

- PTF : Proposition Technique et Financière, gratuite, le producteur a son permis de construire ou son autorisation d'exploiter
- PRAC : Proposition de Raccordement Avant Complétude, 4096 Eur HT, pas besoin de PC (permet aux producteurs d'estimer la viabilité de son projet)

Pour rentrer dans le processus de raccordement la demande va être qualifiée



La phase de qualification consiste :

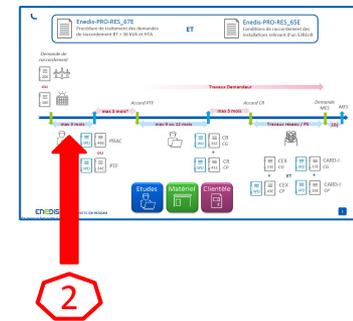
1. à vérifier la complétude, la qualité et la cohérence des documents techniques et contractuels => *Est-ce que nous avons tout pour rédiger une PTF ?*
2. à réaliser une pré-étude Poste Source => *sur quel PS peut-on se raccorder ? Dispose t'il de la capacité technique ou S3R suffisante ? Y a-t-il des cellules 20 kV en réserve ? ...*

•A l'issue de la qualification, l'ARGP attribue le T0 au producteur

3. sollicite RTE en parallèle pour connaître leurs contraintes (D1) => *est ce que les lignes HTB sont en capacité d'absorber toute la production ? Y a-t-il des écrêtements à prévoir ?...*

•Cette phase de qualification peut durer plusieurs mois avec de nombreux échanges avec le producteur

Après l'obtention du T0, l'ARGP a 3 mois pour envoyer une PTF (1/2) : études



Ces 3 mois permettent aux chargés d'études de l'ARGP :

- De réaliser les études électriques avec Erable :

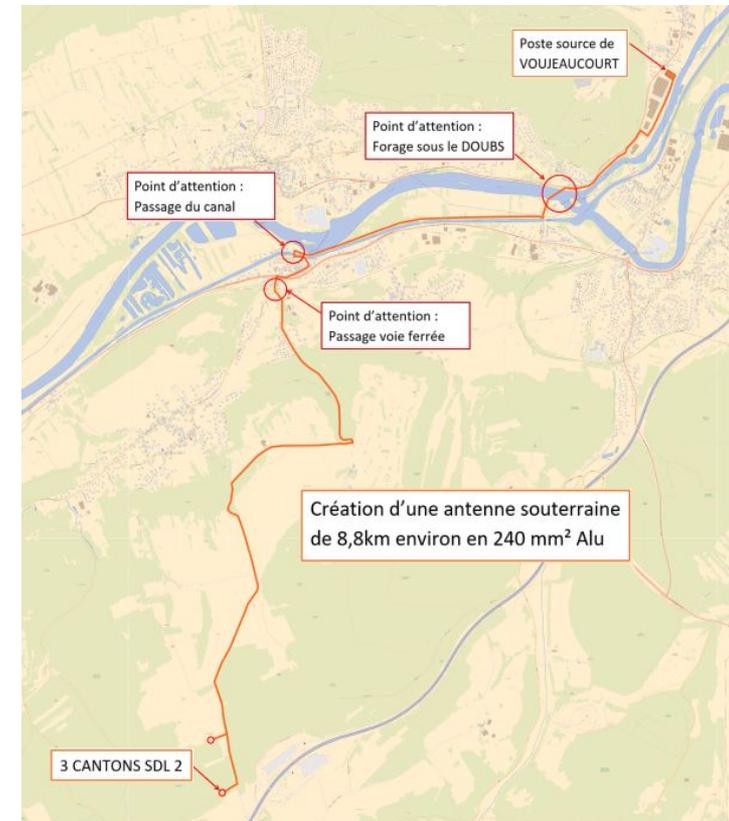
Modélisation du projet du client dans Erable (description de toutes ses installations HTA)

Etudes U/I, flicker, enclenchement transformateurs, harmoniques, perturbation TCFM...

Détermination des protections de découplage...

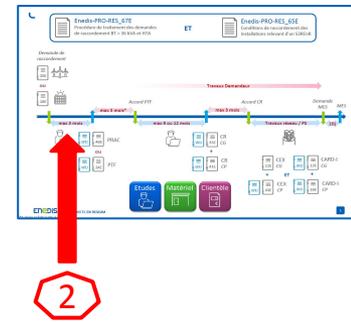
- De réaliser les études de tracé depuis le bureau

Pas de déplacement sur le terrain, identification du tracé et des points durs avec Google Maps



- Ces études permettent de déterminer la solution de raccordement de référence (PS, tracé, longueur, nature et section du câble)

Après l'obtention du T0, l'ARGP a 3 mois pour envoyer une PTF (2/2) : coûts et délais



Ces 3 mois permettent aux chargés d'études de l'ARGP :

- De collecter les retours MOA PS et RTE :

Pour la durée des travaux

- De chiffrer la solution de raccordement :

Coût des travaux réseau HTA



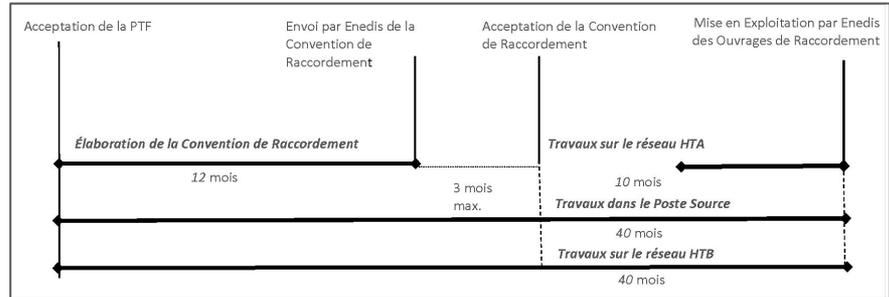
« Ouvrage propre » coûts établis à partir d'un canevas technique national

Coût des travaux PS



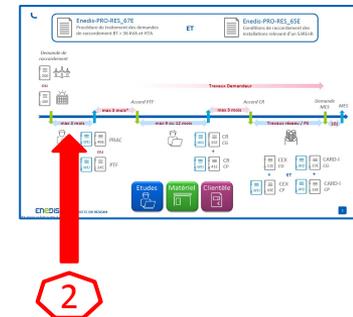
Si besoin d'ajout de cellules 20 kV ou de protections particulières, établis à partir d'un canevas technique national

Coût de la quote-part S3REnR GE P racc en injection * **77,78 Eur/kW**



• Solution technique + coûts + délais = Offre de Raccordement de Référence

La notion de réfaction est là pour favoriser l'émergence des ENR



- Dispositif réglementaire incitatif qui permet de baisser le cout du raccordement en fonction de la puissance injectée
- S'applique également sur la quote-part

Puissance de l'installation	Réfaction sur les ouvrages propres telles que définis au premier alinéa de l'article D.342-22 du code de l'énergie	Réfaction sur quote-part telles que définis au deuxième alinéa de l'article D.342-22 du code de l'énergie
< 250 kW	60 %	Exonéré de QP (60 %)
250 - 500 kW		Interpolation linéaire
500 kW		40 %
0,5 - 1 MW	40 %	Interpolation linéaire
1 MW		20 %
1 - 3 MW	Interpolation linéaire	Interpolation linéaire
3 - 5 MW		Pas de réfaction
5 MW	Pas de réfaction	

• Les producteurs < 250 kVA sont exemptés de quote-part

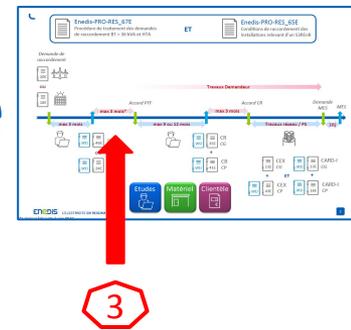
A réception de la PTF, le producteur dispose de 3 mois pour l'accepter

3 mois pour accepter la PTF :

- Signature électronique du document
- Acompte à verser à l'acceptation de la PTF (entre 5% et 10% du montant)

Un producteur peut transformer sa PRAC en PTF dans un délai de 3 mois si :

- La demande est strictement identique,
- Il nous fourni son permis de construire ou son autorisation d'exploiter,
- Si les conditions de la file d'attente S3R et les conditions réseau n'ont pas changées



ENEDIS L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU

Modèle de Proposition Technique et Financière (PTF) pour le raccordement au Réseau Public de Distribution d'électricité HTA d'une Installation de Production ou susceptible d'injecter et de soutenir l'élevant d'un Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Énergies Renouvelables (SRRRER)

Proposition Technique et Financière pour le raccordement de l'Installation éolienne CHAINTRIX BIERGES 1 au Réseau Public de Distribution d'Électricité HTA dans le cadre du Schéma Régional de Raccordement des Énergies Renouvelables (SRRRER) de Champagne Ardenne
EST-RP-2020-000497

Hellecourt, le 22/09/2020

Auteur de la Proposition :

EneDis, société anonyme à directrice et à conseil de surveillance au capital de 270 037 000 euros, dont le siège social est situé Tour EneDis, 34 Place des Corolles, 92079 PARIS LA DEFENSE CEDEX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 444 608 442, représentée par M. Olivier DE LA CHAPÈLLE, Directeur Régional « Champagne Ardenne », dûment habilité à cet effet.
Ci-après dénommé « EneDis ».

Bénéficiaire de la Proposition :

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DU PARC ÉOLIEN DE CHAINTRIX BIERGES, dont le siège social est situé 97 Allée Alexandre Borodine - Bâtiment Caire 3 - 68000 SAINT-PIERRE, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 834437701, représentée par M. Filippo CIMITAN, dûment habilité à cet effet.
Ci-après dénommé par « le Demandeur ».

Par l'acceptation de la présente PTF, le Demandeur reconnaît expressément avoir été informé que cette offre est régie par la procédure de traitement des demandes de raccordement en BT de puissance supérieure à 36 kVA et en HTA, au Réseau Public de Distribution géré par EneDis référencée EneDis-PRO-RES_076 (version « 5 ») et par les conditions de raccordement des installations de Production Éoliennes relevant d'un Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Énergies Renouvelables ou d'un volet géographique référencée EneDis-PRO-RES_056. Ces documents sont publiés sur le site internet d'EneDis www.enedis.fr.

Les Parties ci-dessus sont appelées, dans la présente Proposition Technique et Financière, « Partie » ou ensemble « Parties ».

Signé par Filippo CIMITAN le 22/09/2020

Signé par EneDis

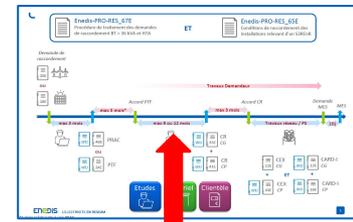
ENEDIS L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU

Page 1 / 12

EneDis-PRO-RES_056
Version 6
09/07/2020

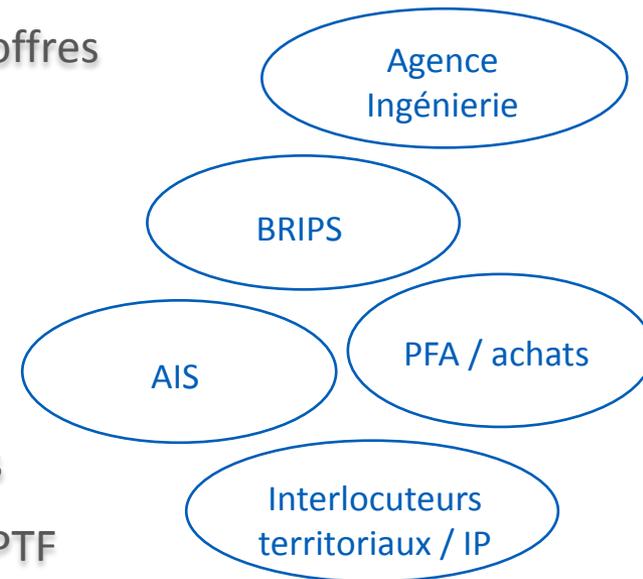
• Si le producteur ne signe pas sa PTF, il sort de la file d'attente S3R et libère les capacités S3R

Une fois la PTF signée, Enedis doit élaborer une Convention de Raccordement en 9* mois



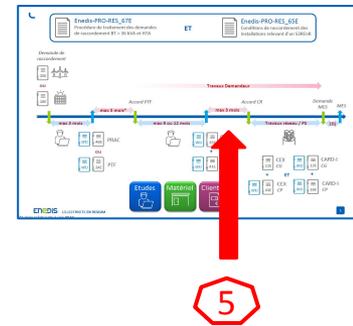
- Lancement officiel des « études » dans MOA Pilot
- Réalisation des études terrain
- Lancement des procédures administratives (article, conventions...)
- Consultation des entreprises de travaux et retour appel offres
- APS/APD dans les postes sources
- Achat éventuel de matériels en anticipation (OSM)
- Rédaction de la CR....
- La solution technique, les coûts et les délais sont affinés
- Le coût de la CR ne doit pas excéder de 15% celui de la PTF
- Pas d'envoi de la CR sans retour des procédures administratives

Sollicitation des équipes internes Enedis :



• La CR constitue l'engagement d'Enedis sur les couts & délais

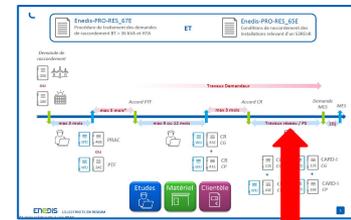
A réception de la CR, le producteur dispose de nouveau de 3 mois pour l'accepter



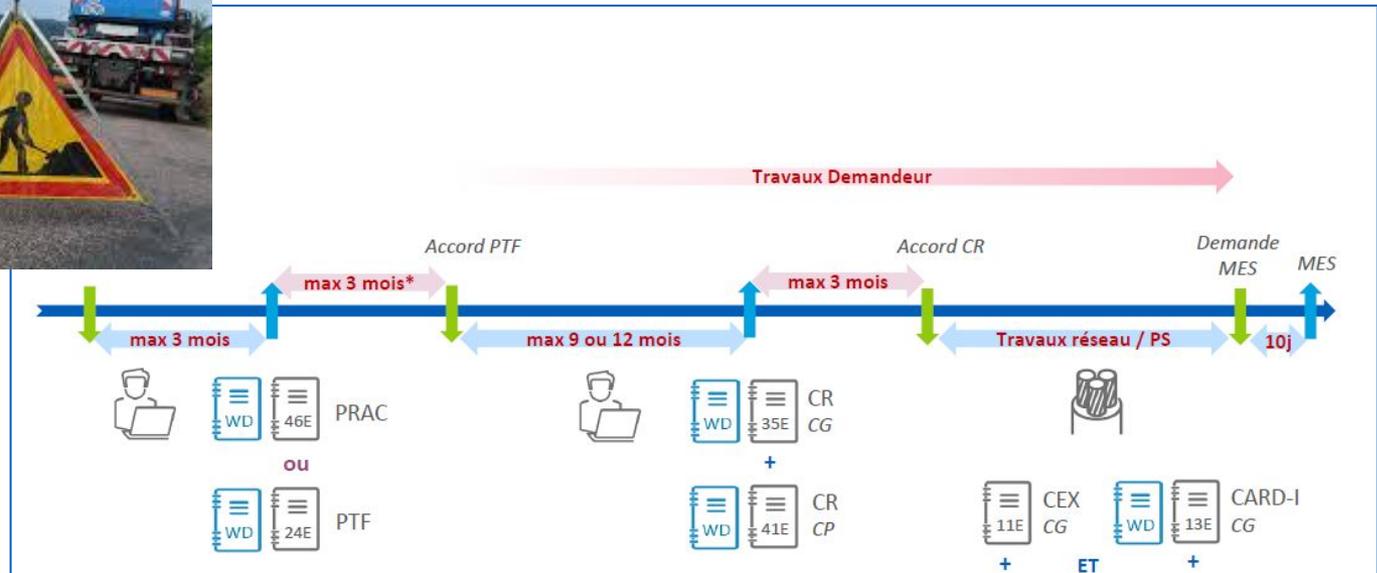
- 3 mois pour accepter la CR : le producteur peut arrêter son projet à cette étape
- Enedis ne doit pas lancer de travaux ou d'achats de matériels avant la signature de la CR
- Sauf en cas Ordre de Service Etudes (OSE) ou Ordre de Service Matériel (OSM) qui sont payants
- En cas de projet « simple » (peu voire pas de travaux), l'ARGP peut proposer une Convention de Raccordement Directe (CRD) sans passer par l'étape PTF
- Gain de temps pour le producteur
- Suivi plus léger pour l'ARGP

• A la signature de la CR, les travaux peuvent commencer

Enedis a 18 mois maximum pour réaliser les travaux après l'acceptation de la CR



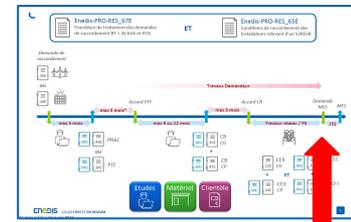
6



18 mois au maximum !

- L'envoi de la CR est parfois retardé car nous n'avons pas toutes les autorisations administratives

La MES est conditionnée par de nombreux pré-requis techniques et contractuels



7

Préalables MES SOUTIRAGE et/ou INJECTION

Convention de Raccordement (CR) + Convention d'Exploitation (CEX) signées

Solde des coûts de raccordement réglé

Réglage et contrôle des protections (C13-100 Ok)

Pose et contrôle du dispositif de comptage

Pose et contrôle du qualimètre

Pose et câblage du DEIE

1^{ère} phase MES SOUTIRAGE

Consuel de poste + soutirage si besoin

Fiche de prestation F100

2^{ème} phase MES INJECTION

CARD-I signé

ARPE et Consuels

Fiche de prestation P100

Essais DEIE à vide

- Les essais DEIE en charge et en lien avec les ACR sont réalisés dans le mois suivant la MES injection

L'Equipe ARGP EST

Mattéo Dos Santos
Alternant Ingénieur
« Ingénieur Energétique »



Edouard LOMBARD
Chef d'agence
03 83 15 22 53
06 80 99 49 28

Philippe LAUDAMY
Interlocuteur Raccordement
Responsable DR Lorraine
(Meurthe et Moselle / Moselle)
03 83 15 22 52
06 79 90 88 72



Alexandra STREIT
Interlocutrice Raccordement
Responsable DR Alsace Franche Comté
(Franche Comté)
03 83 15 22 60
07 84 38 66 21



Laurent KIRCH
Interlocuteur Raccordement
DR Bourgogne
(Cote d'Or / Saône et Loire)
03 83 67 85 79
06 21 68 27 35

Nicolas PIELACKI
Interlocuteur Raccordement
DR Alsace Franche Comté / Lorraine
(Alsace / Vosges)
07 63 21 29 49



Didier TOMASZEWSKI
Interlocuteur Raccordement
DR Bourgogne
(Nièvre / Yonne)
03 83 15 63 92
06 08 74 43 53



Olivier MICHEL
Interlocuteur Raccordement
Responsable DR
Champagne-Ardenne (Marne)
03 83 15 22 50
06 65 66 57 42



Patricia ROCHAT
Interlocuteur Raccordement
DR Champagne-Ardenne /
Lorraine (Ardennes / Meuse)
03 83 15 22 50
06 65 66 57 42



Yanis NORMAND
Interlocuteur Raccordement
DR Champagne-Ardenne (Aube /
Haute Marne)
03 83 15 22 61
07 85 58 97 31